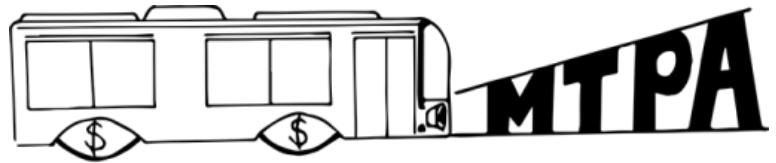


15e édition - Décembre 2018



BULLETIN D'INFORMATION



DANS CE NUMÉRO

RETOUR SUR LA CAMPAGNE ÉLECTORALE 2

UN TARIF SOCIAL À WINNIPEG ET NEW YORK 3

SONDAGE À VENIR DANS VOS ORGANISATIONS 4

PRÉSENTATION DU TRAAQ 5

CONVOCATION À NOTRE

PROCHAINE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 6

LE MTPA EN BREF

Le Mouvement pour un transport public abordable (MTPA) travaille depuis 2012 sur une question essentielle pour une part importante de la population: l'accessibilité financière du transport en commun.

RETOUR SUR LA CAMPAGNE ÉLECTORALE



Avant même le début de la campagne électorale, madame la maire Valérie Plante adressait aux partis provinciaux, la liste de ses demandes pour Montréal. Les questions relatives à la mobilité et aux enjeux du transport en commun occupaient une place importante et parmi celles-ci se trouvait la tarification sociale.

Au MTPA, nous étions fort heureux et nous espérions, sans trop y croire, que la cherté des tarifs serait abordée durant la campagne, mais étonnamment les enjeux autour de la mobilité ont pris une très grande place dans la dernière période électorale.

Ce soudain engouement pour la mobilité a été motivé par les multiples problèmes de congestion automobile autour des grands centres. Mais également par le réchauffement climatique qui a provoqué des épisodes de canicule l'été dernier et provoqué la mort prématuée de 89 personnes. Devant pareille situation, le développement du transport en commun apparaît comme une solution à privilégier. C'est dans ce contexte que s'est glissée la question de la cherté des tarifs du transport en commun. Face à cette problématique, trois des quatre principaux partis dans la course électorale ont pris des engagements.

RETOUR SUR LES PROMESSES ÉLECTORALES



Québec solidaire avait comme engagement de réduire les tarifs actuels de moitié et d'en arriver à la gratuité du transport en commun sur un horizon d'une dizaine d'années.

Au Parti québécois, leur solution était plutôt d'offrir un rabais de 60 % à tous les usagers du transport en commun en dehors des heures de pointe pour désengorger ces périodes. Les heures de pointe sont comprises entre 6 h et 9 h le matin, et 15 h 30 et 18 h 30 l'après-midi.



Le Parti libéral du Québec, quant à lui, promettait la gratuité complète pour les étudiants et les aînés. (11 septembre 2018) Notons ici, que lorsqu'interrogé sur une possible tarification sociale, Philippe Couillard répondait : « Je ne tourne pas le dos à l'idée d'une tarification sociale, mais c'est un peu plus compliqué à mettre en place... ».

Bref, selon ces trois partis, pour répondre à la cherté, une modulation des tarifs du transport en commun s'impose. Seul la CAQ ne s'est pas prononcée sur cette problématique.

Bien que furtive, l'intrusion de la problématique de la cherté du transport en commun dans la campagne électorale nous permet de croire que notre travail commence à porter fruit. En effet, l'une des premières difficultés à laquelle le MTPA a dû faire face est bien l'indifférence des interlocuteurs politiques aux problèmes de mobilité des personnes à faible et à très faible revenu. Que cette question ait commencée à être soulevée nous encourage à poursuivre nos efforts. Dans les prochains mois, le MTPA interpellera le gouvernement du Québec sur l'appui qu'il peut donner aux municipalités et aux sociétés de transport pour assurer le droit à la mobilité pour toutes et tous.

ON NE LÂCHE PAS !

APRÈS SEATTLE, WINNIPEG ET NEW YORK SE JOIGNENT AU MOUVEMENT



Le comité des travaux publics de la Ville de Winnipeg a voté en novembre dernier en faveur de la mise en place d'un laissez-passer d'autobus pour adultes à faibles revenus, lors des délibérations du budget 2019. Le laissez-passer sera réduit d'un minimum de 50 %, soit une économie de 50,05 \$ par mois.



De l'autre côté de la frontière, les dirigeants de la ville de New York ont décidé en juin dernier d'inclure dans leur budget, le financement d'un tarif réduit pour les usagers à faible revenu des métros et des autobus. En effet, les personnes dont le revenu est sous le seuil de pauvreté fédéral pourront avoir accès à du transport pour la moitié du coût régulier. La nouvelle tarification devrait s'appliquer dès janvier pour les passes mensuelles et celles de 7 jours. Ce sont 800 000 New-Yorkais qui pourraient bénéficier de ce tarif réduit.

Il faut dire que depuis 2015 le comté de King, qui inclut la ville de Seattle, offre une tarification réduite de moitié aux personnes défavorisées et ce, autant sur les tarifs mensuels qu'à l'unité. Espérons que l'ARTM s'inspirera des exemples de ces villes pour instaurer elle aussi une tarification sociale.

SONDAGE SUR LES COÛTS DE TRANSPORTS DANS VOS ORGANISATIONS À VENIR



Le MTPA est très conscient qu'afin de favoriser l'accès des membres et des bénévoles à leurs activités, il arrive fréquemment que des organisations assument des frais de transport de diverses façons.

Afin de mieux connaître les impacts sur les personnes participantes et sur les organisations du coût élevé du transport, le MTPA a donc décidé de réaliser un sondage auprès des organismes communautaires. Vous recevrez donc prochainement un courriel vous invitant à répondre à quelques questions. Nous vous remercions à l'avance de votre implication pour nous aider à amasser des informations qui contribueront à appuyer notre revendication.

LE COLLECTIF POUR UN TRANSPORT ABORDABLE ET ACCESSIBLE À QUÉBEC (TRAAQ)



Le collectif pour un *Transport abordable et accessible à Québec* (TRAAQ) milite pour une tarification sociale dans le transport en commun de la ville de Québec.

Au printemps 2012, une vingtaine de personnes se réunissaient pour réfléchir à la question du transport en commun dans une optique de défense des droits des personnes en situation de pauvreté. C'est suite à cette réflexion en avril 2012, qu'a été mis sur pied le Comité du CAPMO pour l'accessibilité sociale au transport en commun.

Depuis, ce comité a publié différentes lettres dans les courriers des lecteurs des quotidiens de Québec, obtenu une entrevue à la télévision de Radio-Canada à Québec et écrit à plusieurs reprises aux différentes instances concernées, notamment dans une campagne au printemps 2013 signée par une quinzaine d'organismes communautaires de la région. En automne 2013, une enquête sur l'accessibilité sociale du transport en commun a été lancée.

Le Collectif pour un transport abordable et accessible à Québec (TRAAQ) a reçu le prix Guy Chartrand de la mobilisation citoyenne de l'organisme Trajectoire.

Le MTPA tient à féliciter et à remercier TRAAQ pour sa contribution à la lutte pour l'obtention de tarification sociale dans le transport en commun.

MTPA-TRAAQ : la tarification sociale a définitivement le vent dans les voiles !





CONVOCATION À NOTRE PROCHAINE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Jeudi 24 janvier 2019 dès 12h

Au Centre Lorne : 2390 rue Ryde (métro Charlevoix)



Ordre du jour

12h - Dîner et musique (et projection des photos et vidéos de notre dernière action!)

13h - Mot de bienvenue, adoption de l'ordre du jour et procédures

13h15- On en est où? Et où on s'en va?

- Où en est notre revendication?
- Mise au point, discussion et vote (voir **PROPOSITIONS DÉTAILLÉES**, p.7)

14h- Présentation de notre consultation MTPA

PAUSE

15h- Atelier et animation en préparation à notre nouvelle campagne

16h- Clôture de l'assemblée

IL EST IMPORTANT DE REVALIDER NOS **POSITIONS**,
D'ACTUALISER NOS **REVENDICATIONS** ET
DE **SE CONSULTER** AVANT DE PRENDRE DES DÉCISIONS.

RAPPEL DE LA MISSION DU MTPA

- Nous revendiquons (encore et toujours) une tarification sociale pour les personnes à faible et très faible revenu et ce, dans une perspective de gratuité.

PROPOSITIONS DÉTAILLÉES :

- Un tarif social qui offre au moins les mêmes réductions que celles pour les aînés et pour les étudiants
- Que le tarif social s'applique sur la passe mensuelle et le billet unique
- Que l'admissibilité d'une personne soit décidée à partir de la Mesure du faible revenu (plus ou moins 24 000\$)
- Que la preuve de revenu utilisée soit le rapport d'impôt et/ou le carnet de réclamation

COMMENT DEVENIR MEMBRE?



Votre groupe doit **remplir le formulaire d'adhésion** disponible sur notre site web et au lien suivant : [formulaire d'adhésion](#). La contribution financière est volontaire et un autre formulaire est disponible à cet effet.

Vous le trouverez aussi sur notre site, en suivant le même lien que pour le formulaire d'adhésion.

NOS MEMBRES

- ACEF du Nord
- ADDS-MM
- Afrique au Féminin
- Atelier des lettres
- Carrefour d'éducation populaire de Pointe-Saint-Charles
- CDC Solidarités Villeray
- Centre d'éducation et d'action des femmes (CEAF)
- Centre de lecture et d'écriture
- Centre des femmes d'ici et d'ailleurs
- Centre des femmes de Laval
- Centre des femmes de Verdun
- Centre des femmes solidaires et engagées
- Coalition Climat Mtl
- Coalition Montréalaise des tables de quartiers (CMTQ)
- Comité d'action de citoyennes et citoyens de Verdun (CACV)
- Comité logement Lachine-Lasalle
- Comité de lutte à la pauvreté du Grand Châteauguay
- Concertation en développement social de Verdun (CDSV)
- Femmes du monde à Côte-des-Neiges
- Groupe Alpha Laval

- Imagine Lachine Est
- La Marie Debout
- Lettres en main
- Maison St-Dominique
- Projet Genèse
- Projet suivi communautaire
- RACOR en santé mentale de Mtl
- Regroupement des organismes familles de Mtl (ROCFM)
- Regroupement des usagers du transport adapté et accessibles de l'île de Mtl (RUTA)
- Table de concertation des aînés de Mtl (TCAIM)
- Table régionale des centres de femmes de Mtl métropolitain et Laval (TRCFMML)
- Travail de rue et action communautaire (TRAC)

LE COMITÉ DE SUIVI DU MTPA EST COMPOSÉ DE :

Action-Gardien, AQDR Saint-Michel, CÉDA, Comité des sans emploi de Pointe-Saint-Charles, Comité de lutte à la pauvreté du Grand Châteauguay, Mouvement Action-Chômage de Montréal, Projet P.A.L., TROVEP Montréal et Welfare Rights Committee of South-West Montreal.

Pour nous joindre : transport.abordable@gmail.com